



HAL
open science

Les origines antiques de la forteresse médiévale et citadelle de Rodemack (Moselle)

Jean-Denis Laffite, Agnès Charignon, Franck Verdelet

► To cite this version:

Jean-Denis Laffite, Agnès Charignon, Franck Verdelet. Les origines antiques de la forteresse médiévale et citadelle de Rodemack (Moselle). Les cahiers lorrains : organe des sociétés littéraires et scientifiques de Metz et de la Moselle, 2020, 1, pp.41-53. <hal-05599510>

HAL Id: hal-05599510

<https://hal.science/hal-05599510v1>

Submitted on 22 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Jean-Denis LAFFITE,
Agnès CHARIGNON

Les origines antiques de la forteresse médiévale et citadelle de Rodemack

Le bourg de Rodemack est situé au cœur du « Pays des Trois Frontières » au nord du département de la Moselle, au pied d'un relief de plateau nord lorrain de l'Hettangien au faciès gréseux, dans le prolongement des Côtes de Moselle, au nord de Thionville.

Il est dominé par un promontoire rocheux, utilisé comme site défensif certainement dès l'Antiquité, et propice à l'établissement du château médiéval, puis à l'époque moderne à l'édification de la citadelle de frontière. Cette position topographique lui permet de contrôler la vallée du ruisseau le Faulbach, affluent de la Moselle.

Ce site, classé Monument historique, a été sondé et fouillé partiellement de 2011 à 2014¹, à la suite du projet de réaménagement et de mise en valeur de la citadelle par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. Les fouilles ont permis de révéler plusieurs vestiges du château forteresse des seigneurs luxembourgeois de Rodemack²,

en grande partie rasés et comblés, de la phase médiévale des XIII^e-XIV^e siècles et du XV^e siècle, inconnus jusqu'alors. Il s'agit notamment d'une maison seigneuriale située dans la cour centrale, des différents états de la porte principale médiévale avec son système de pont-levis et son fossé, enfouis du XVII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

Ces campagnes de fouilles ont permis d'une part de découvrir les casernements, les bâtiments annexes et les fortifications des XV^e et XVI^e-XVIII^e siècles de la citadelle de frontière construites par les Luxembourgeois, les Espagnols et les Français, et d'autre part les traces de combats de siège que cette citadelle a subies à plusieurs reprises au cours de son histoire, depuis la fin du XV^e siècle à 1815, dernier assaut fatal qui a entraîné sa destruction et son déclassement (fig. 1).

1 - Diagnostic 2011 ; fouilles 2012, 2013, 2014. Laffite (Jean-Denis), « Rodemack (Moselle). La Citadelle, Burg », *Archéologie médiévale*, 42, 2012, URL : <http://journals.openedition.org/ archeomed/11088> ; Laffite (Jean-Denis), « Rodemack (Moselle). Citadelle, Burg », *Archéologie médiévale*, 43, 2013, URL : <http://journals.openedition.org/ archeomed/10171> ; Laffite (Jean-Denis), « Rodemack (Moselle). Le Burg, la citadelle » *Archéologie médiévale*, 44, 2014, 279-280, URL : <http://journals.openedition.org/ archeomed/docannexe/image/9340/img-1.jpg> ; Laffite (Jean-Denis), « Rodemack (Moselle). Le Burg, la Citadelle » *Archéologie médiévale*, 45, 2015, URL : <http://journals.openedition.org/ archeomed/7820>.

2 - Ces fouilles feront l'objet de publications prochaines, période par période, de la part de l'auteur et de ses collaborateurs, du fait de la richesse du mobilier et des vestiges découverts sur ce site exceptionnel, qui résume l'histoire d'une place forte frontalière du « Luxembourg français », sentinelle de Thionville.

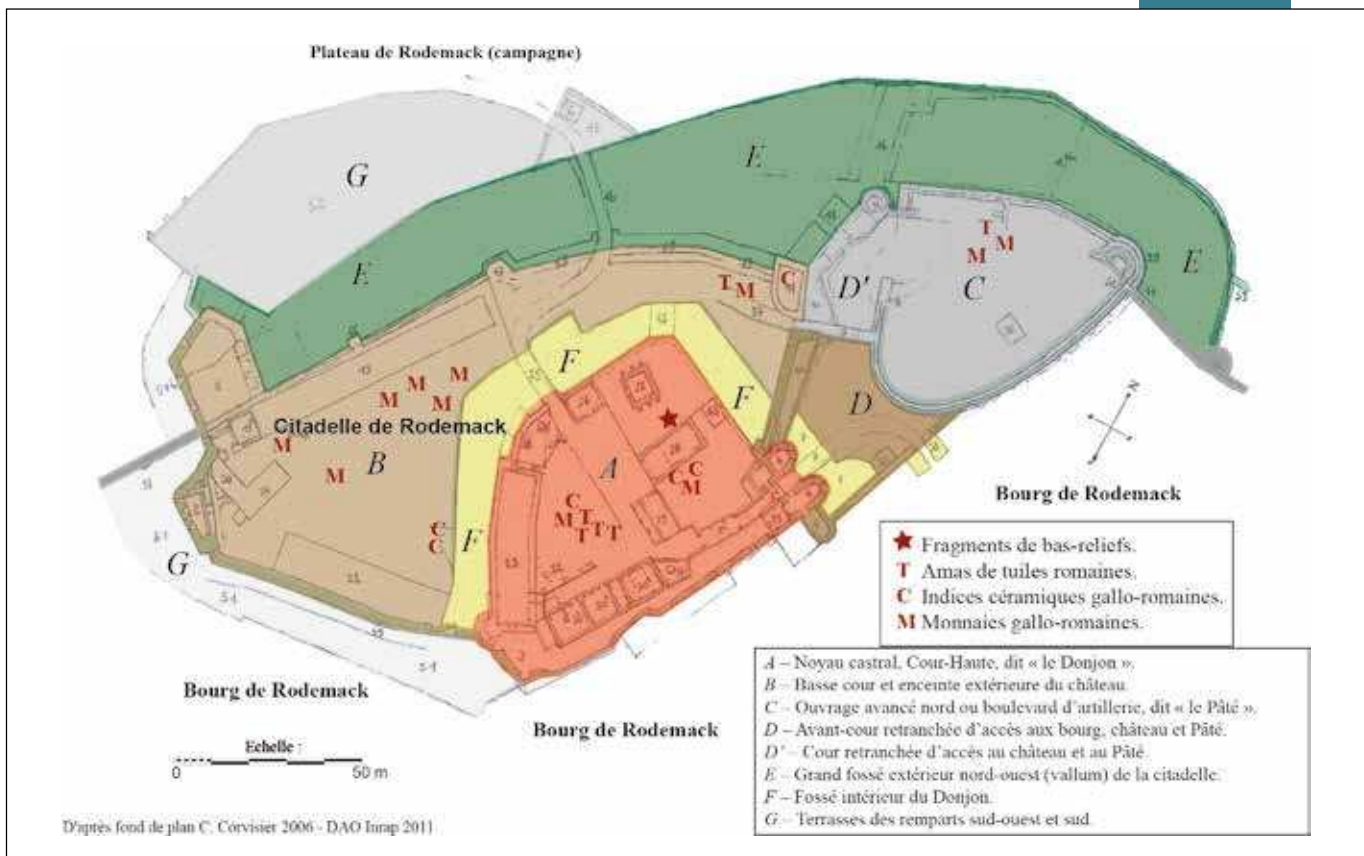


Fig. 1 : Plan des différents secteurs du site du château médiéval et de la citadelle de Rodemack, et de la répartition du mobilier antique découvert en fouilles en 2013 et 2014 (DAO : J.-D. Laffite, Inrap).

Origines gallo-romaines du site de hauteur, un *castellum*³ supposé

Les vestiges archéologiques localisés hors du bourg et du site de la citadelle sont peu nombreux, et les indices de sites mis au jour lors des diagnostics préventifs réalisés sur les secteurs lotis de l'agglomération sont ténus⁴. Seules quelques traces d'une occupation protohistorique ont été révélés à cette occasion. La première occupation observée à l'emplacement de la cour de l'ancien château médiéval remonte à l'époque gallo-romaine. Elle est matérialisée par la présence de fragments de tuiles et de briques romaines, en épandage sur le sol géologique, sous les niveaux médiévaux mis

au jour en 2011. Dans l'historiographie du site, il est déjà fait mention d'une présence de tuiles romaines au sein de la citadelle, mais non localisée. Il est d'ailleurs signalé que Rodemack aurait été « un poste militaire dès la plus haute antiquité » en pays trévire⁵, qualifié de « *castellum* » pouvant surveiller le « *Kem* ». Ce « Chemin » correspond effectivement à la grande voie qui liait Metz à Trèves, par le trajet de la rive gauche de la Moselle qui passe ensuite sur le plateau, par les agglomérations antiques d'Hettange-Grande pour rejoindre Trèves par celle de Dalheim. Cette voie située à l'ouest de la commune constitue toujours la limite communale de Rodemack et Basse-Rentgen, encore présente dans le paysage à environ 1,5 km du bourg⁶.

- 3 - Le mot latin *castellum* est le diminutif de *castrum*. Le *castellum* militaire est un fortin intégré à un système de défense du type *limes*. Synonyme de « site fortifié de hauteur ». Au Moyen Âge c'est aussi le « château central » du *Castrum* ou du *Burgus*, un village fortifié de hauteur.
- 4 - Flotté (Pascal) et Fuchs (Matthieu), *La Moselle, Carte archéologique de la Gaule*, 57/1, 2004, notice 588-Rodemack, p. 67 ; Bilan Scientifique Régional SRA Lorraine 1994-1997.
- 5 - Abel (Charles), « Rodemack », *L'Austrasie, revue de Metz et de Lorraine*, 9^e vol., 1861, p. 95-216.
- 6 - Flotté (Pascal) et Fuchs (Matthieu), *op. cit.*, notice 574-Basse-Rentgen, p. 662.

La toponymie de Rodemack, autrefois « *Rodemachern* » ou « *Rodenmacher* »⁷, est mentionnée comme un indice de l'ancienneté de cette localité pouvant remonter à l'époque gallo-romaine. Le terme de « *maceries* » ou « *macherei* » pour « les murs, les ruines » est en effet souvent employé en Lorraine, pour désigner un lieu-dit conservant les traces d'anciens habitats antiques ; quant à celui de « *Rod* », « *Roth* » pouvant signifier « rouge », il est associé à la présence de gravats riches en tuiles brisées qui colorent en rouge les sols. Mais les désignations toponymiques sont à regarder avec prudence. On sait que la dénomination des localités trouve son origine dans des toponymes utilisés durant le haut Moyen Âge, avec parfois une origine antique, pour désigner des domaines et des fisco fonciers de grands propriétaires royaux et ecclésiastiques, comme les abbayes par exemple. Rodemack est citée effectivement dans une charte d'échange entre les abbayes de Fulda et d'Echternach en 907, et en tant que paroisse en 915. Régulièrement confirmée par les bulles papales en faveur d'Echternach, Rodemack demeura jusqu'à la fin du xiii^e siècle sous la dépendance de la seigneurie bénédictine⁸, avant d'être captée par les seigneurs de Rodemack.

Au cœur de la citadelle se trouve un noyau castral d'origine médiévale, cerné par un premier fossé, perché sur la roche gréseuse du plateau, et protégé par une enceinte dès le xiii^e siècle. Le château, fief luxembourgeois remontant à la fin du xii^e siècle, d'après les archives, fut transformé en forteresse au cours des xv^e et xvi^e siècles. Après la déchéance des seigneurs historiques de Rodemack, le duc du Luxembourg le confia aux margraves de Bade dès la fin du xv^e siècle, qui en firent une position militaire importante, comprise entre Thionville et la ville de Luxembourg. Il est alors équipé pour l'artillerie, avec la construction d'un boulevard protégeant le bourg et l'entrée principale du château, et le creusement d'une nouvelle ligne de larges fossés creusée dans le roc, afin de ceinturer un vaste espace d'environ 3 ha (fig. 1). On a pu constater que les constructions et reconstructions médiévales et modernes ont profondément affecté l'état originel du terrain occupé depuis l'Antiquité. Le creusement des fossés de plus en plus larges, ainsi que le terrassement de

bastions et de remparts ont certainement oblitéré une grande partie des vestiges les plus anciens remontant à l'état initial de fortification du site. Celle-ci devait être adaptée au relief favorable à l'installation d'un réduit défensif perché sur la falaise et isolé par deux vallons latéraux.

Cependant, les fouilles récentes ont permis de constater que des vestiges structurés de la première phase d'occupation seigneuriale du début du xiii^e siècle ont été préservés au centre du noyau castral. Les vestiges de constructions maçonnées du xiii^e siècle ont fourni la preuve d'un remploi de matériaux antiques, dont des fragments de *terrazzo* d'époque gallo-romaine, et un grand nombre de fragments de tuiles romaines du type *tegula*. Certaines, semble-t-il, ont pu être remises en œuvre dans une toiture, associées à des ardoises épaisses.

Néanmoins, aucun mur n'a pu être formellement identifié comme pouvant remonter à la période antique, dans l'emprise des fouilles. Si on émet l'hypothèse qu'il existe des vestiges structurés antiques, il est vraisemblable qu'ils soient masqués par les constructions postérieures, donc inaccessibles.

Indices significatifs de l'occupation des III^e et IV^e siècles

La conservation de certaines petites zones où des sédiments sableux ont été accumulés dans le creux des terrasses rocheuses en grès, puis scellés par des remblais historiques, a permis de fournir un certain nombre d'indices matériels d'époque antique. Il s'agit d'artefacts métalliques [monnaies essentiellement (fig. 2)], en os [épingles à cheveux (fig. 3)] et en céramique [céramique sigillée et divers tessons de pots (fig. 4)]. Ils se trouvent en situation d'épandage. Il semblerait en effet qu'une grande partie des paléosols aient été rabotés durant les périodes d'aménagement des diverses fortifications et édifications, puis leurs sédiments déposés en remblais sur certains secteurs de l'ancienne basse-cour ouest, du noyau castral et des terrasses fortifiées au nord-est sur site.

7 - A tten (Alain), « Rodemack et son château », *Les Cahiers lorrains*, 1979, p. 97

105. 8 - *Ibid.*, p. 97.



Fig. 2 : Monnaies des III^e et IV^e siècles découvertes dans le contexte de la citadelle et du château de Rodemack (Cl. : F. Verdelet, Inrap).

- 1 - *Aurelianus* de Carin César frappé vers 282, découvert dans le secteur de la basse-cour médiévale sud-ouest.
- 2 - Antoninien de Tétricus II frappé à Cologne vers 273, découvert dans le secteur de terrasse des écuries.
- 3 - Imitation d'antoninien de Tétricus II frappée durant le dernier quart du III^e siècle, découvert dans le secteur central du château.
- 4 - *Nummus* de Constantin I^{er} frappé à Trèves vers 320, découvert dans le secteur de la basse-cour médiévale sud-ouest.
- 5 - *Nummus* de Valens I^{er} frappé à Siscia vers 365, découvert dans le secteur central du château.

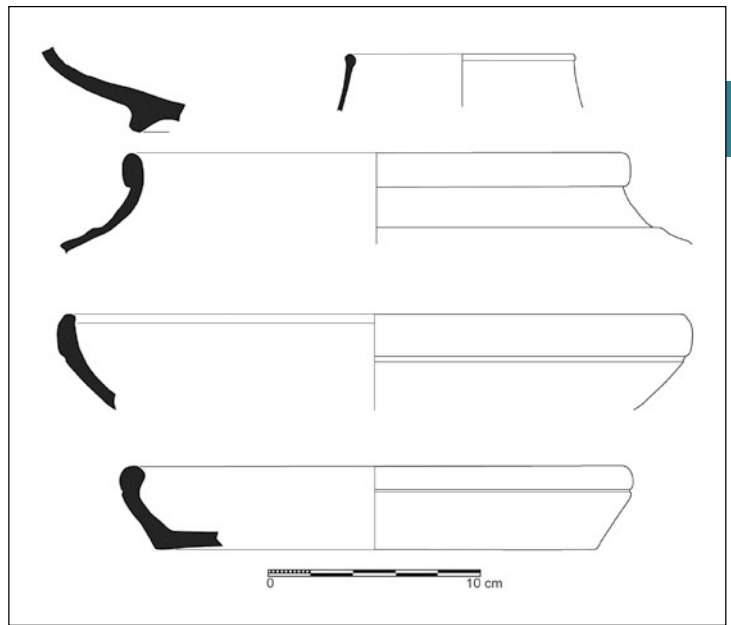


Fig. 4 : Tesson de céramiques gallo-romaines découvertes dans le contexte de la citadelle de Rodemack. Secteur des terrasses des écuries et du pâtre d'artillerie nord. Datations III^e-IV^e siècles (DAO : S. Baccega, Inrap).



Fig. 3 a-b : Épingles en os poli gallo-romaines découvertes dans le contexte de la citadelle de Rodemack. Secteur des terrasses des écuries. Datation fin III^e-IV^e siècles (Cl. : A. Charignon, Inrap).

Les 2 500 m² fouillés ont fourni vingt-quatre monnaies identifiées pour la période antique⁹, représentant essentiellement des frappes du Bas-Empire. Elles ont été mises au jour dans des niveaux remaniés et postérieurs à l'époque gallo-romaine, en position secondaire, ainsi que dans des niveaux de remblais sableux datables de cette phase d'occupation, conservés sous et contre les fondations médiévales et modernes. Elles sont réparties sur l'ensemble des secteurs de la citadelle qui ont pu être explorés, exceptés le secteur de l'entrée nord-est du château et celui des fossés des avant-cours fortifiées.

La monnaie la plus ancienne est un sesterce frappé sous Lucius Verus vers 165-169. Son état très usé indique qu'il a circulé durablement au cours du III^e siècle, comme c'est souvent le cas pour ce type de numéraire. Ce lot reste modeste, mais il est suffisamment significatif pour illustrer la présence d'un monnayage antique après 260-270 apr. J.-C. sur le site. La plus récente est un *nummus* de Valens frappé vers 365 qui a pu être monnayé encore durant la fin du IV^e siècle. Le numéraire le plus abondant comprend quelques frappes officielles, mais surtout des imitations réalisées sous la période des empereurs gaulois « *Tetrici* »¹⁰, puis des monnaies de la dynastie constantiniennes bien représentées, jusqu'à celle des Valentinien.

Le lapidaire antique débité découvert en fouille

Le site de Rodemack a révélé un grand nombre d'éléments lapidaires, plus ou moins fragmentaires, disséminés sur l'ensemble du site, qui proviennent des vestiges de ruines de bâtiments arasés médiévaux et d'époque moderne, et essentiellement de remblais de démolition conservés au fond des fossés. Ils sont représentatifs de toutes les périodes d'occupation, et ils ont fait l'objet d'une série d'études spécifiques pour chaque secteur et période en fonction du contexte architectural. C'est le cas pour l'étude d'une centaine de fragments antiques récoltés dans une couche de remblai située sur la

terrasse de la poudrière qui domine les écuries et la cour centrale du château, sur le point haut du site (fig. 5).

Les plus nombreux, 76 unités, sont issus de l'échantillonnage complet de deux couches de remblais mis en place lors de la construction du mur ouest du château du XV^e siècle, repris partiellement par le mur ouest des écuries XVI^e-XVIII^e siècles, et au sud d'un mur de terrasse proche de la poudrière du XVII^e siècle (fig. 6).



Fig. 5 : Vue vers l'est du décapage de la terrasse située entre la poudrière à l'ouest et les écuries (ici vue de sa façade ouest restaurée), ayant permis la mise au jour des vestiges médiévaux et des remblais contenant des fragments lapidaires antiques (Cl. : J.-D. Laffite, Inrap).



Fig. 6 : Vue vers l'est du décapage de la couche de remblai contenant des éléments lapidaires antiques débités, niveau supérieur à l'apparition de la couche (Cl. : J.-D. Laffite, Inrap).

9 - 24 monnaies antiques sur 298 monnaies des périodes postérieures à cette occupation, soit 8 % des découvertes numismatiques.

10 - Antoniniens réduits et imitations de nécessité sous Tétricus I et Tétricus II entre 271 et 274, frappés encore jusqu'à la fin du III^e siècle.

Ces remblais, compactés contre les fondations et la base des murs, sont apparus sous 20 à 30 cm de terre végétale (fig. 7).



Fig. 7 : Vue de la couche de remblai contenant des éléments lapidaires antiques débités, déposée contre la maçonnerie médiévale (Cl. : J.-D. Laffite, Inrap).

Quelques éléments, 24 unités qui complètent le lot antique, ont également été recueillis sur le secteur situé à l'est des écuries, sur une terrasse inférieure à la terrasse de la poudrière, dans des niveaux de remblais présents sous les fondations du mur de façade est des écuries modernes. Ceux-ci sont associés à du mobilier gallo-romain significatif (céramique, épingle en os, tuile romaine).

Le premier ensemble est représenté par de gros fragments de blocs débités comportant des éléments sculptés, issus d'une couche compactée de sables et graviers de calcaire coquillier blanc. Ceux-ci proviennent clairement d'un débitage systématique de parties sculptées en bas-relief, voire en haut-relief pour certains éléments, de blocs sculptés qui ont été délardés en surface pour faire disparaître les parties représentant des personnages, des drapés ou des éléments d'encadrement (fig. 8 à 20).



Fig. 9 : Fragment de bras plié n° 223, élément débité de bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).

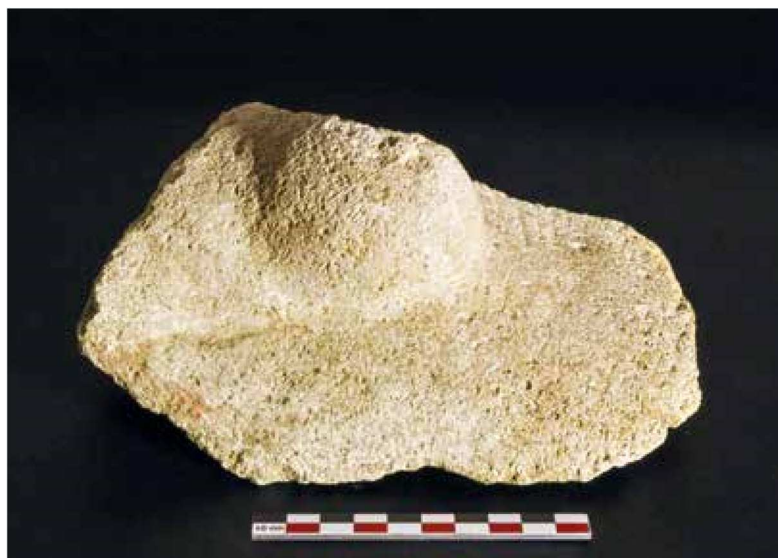


Fig. 8a-b : Fragment de poitrine dénudée n° 259, élément débité de bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 10 : Fragment de jambe (cuisse) n° 256, élément débité de bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 11 : Fragment de drapé vestimentaire n° 219, élément débité de bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 12 : Fragment de drapé vestimentaire n° 240, élément débité de bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 13 : Fragment de drapé vestimentaire n° 238, élément débité de bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 14 : Fragment de drapé vestimentaire n° 260, élément débité de bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 15 : Fragment de drapé vestimentaire n° 225, comportant des traces d'enduits peints ocres et verts. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 16 : Fragment de drapé vestimentaire n° 261, comportant des traces d'enduits peints ocres. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 19 : Fragment d'élément architectural n° 224, en bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 17 : Fragment d'élément architectural n° 218, en bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).



Fig. 18 : Fragment d'élément architectural n° 222, en bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).

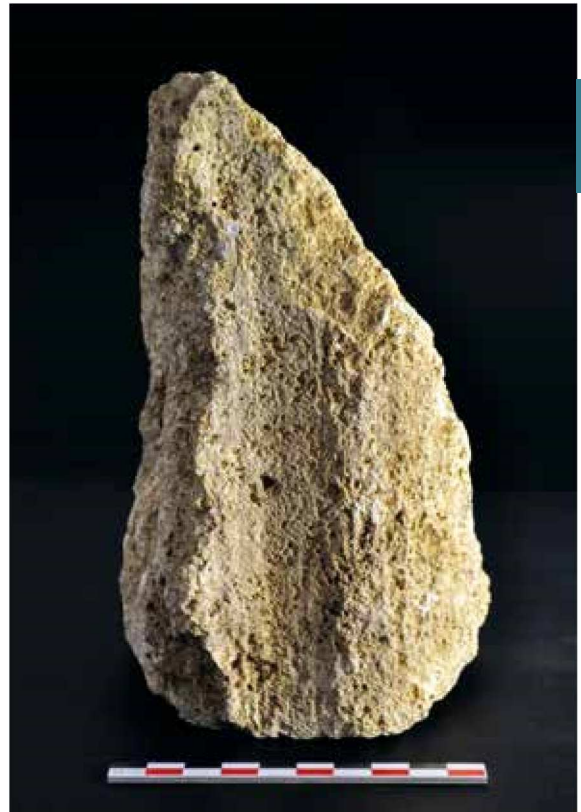


Fig. 20 : Fragment d'élément architectural n° 281, en bas-relief antique. (Cl. : A. Charignon, Inrap).

L'hypothèse concernant la découverte de ces blocs débités, en situation de remblais dans un aménagement et une construction datables de l'époque médiévale, pourrait correspondre à la présence de stèles ou monuments antiques sur le site. Ceux-ci ont pu être mis aux jours lors des

calcaire étant rarement employée dans ce château médiéval (mur montés en moellons de grès de l'Hettangien extraits des carrières locales). Ces éléments de lapidaire antique ont pu fournir ponctuellement un matériau utilisable sur place dans les maçonneries. Les blocs sculptés ont pu également être amenés sur le chantier de construction médiévale depuis un site antique proche, mais on ne peut le certifier.

terrassements du château médiéval, puis les blocs sculptés ont été débités et « nettoyés » de leurs reliefs par des tailleurs de pierre, pour être ensuite Les éléments lapidaires échantillonnés, présentant des traces de taille, de surfaçage, de sculpture ont fait l'objet d'un inventaire suivant des catégories techniques. Le catalogue d'une centaine de formes identifiables présente l'unité stratigraphique auquel appartient l'élément, le contexte, la datation (contexte et œuvre), la nature du matériau, l'identification de la pièce, les traces de taille ou préparatoires, les traces secondaires : traces d'enduit, de lait de chaux en surface ou de rubéfaction, une description du fragment et de ses mesures.

Ils sont tous incomplets, présentant des traces de débitage et des cassures sur plusieurs côtés. La hauteur conservée de la plus grande pièce n'excède pas 34 cm. Cela indique un fort taux de fragmentation dû à un débitage systématique. Sur un total de 100 NMI¹¹, on a défini différents types tels que : - les éclats bruts de blocs informes qui représentent 5 %, - les fragments de blocs plus nombreux, 35 %, - les éléments de bas-reliefs ou sculptés majoritaires, 61 %, dont 3 % de bas-reliefs décoratifs.

La nature de matériau utilisée est homogène pour la totalité des fragments, à savoir un calcaire coquillier blanc semblable au calcaire du Bajocien issu des côtes de Moselle probablement, avec des variantes de faciès crayeux ou fin¹².

Ces pièces après identification proviennent pour la plupart : - de bas-reliefs sculptés, 53 %, - d'éléments de pilier ou d'autel composé d'un assemblage de blocs (lits de pose ou d'attente), 24 %, - 19 % pourraient appartenir à des éléments de sculptures (statuaire possible), mais sans certitude absolue, tant il est difficile de définir à partir d'éléments fragmentaires s'il s'agit de fragments provenant d'un haut-relief ou d'une sculpture. Enfin, on décèle un fragment de décor ornemental, et quelques éléments indéterminables.

remis en œuvre comme moellons dans les maçonneries castrales. La pierre

L'élément le plus remarquable appartient à la catégorie des éléments de pilier composite, constitué d'un assemblage de plusieurs éléments, comme le

11 - N MI : nombre minimum d'individus.

fragment n° 259, qui présente un buste féminin avec le sein droit conservé, et l'amorce du bras droit levé (fig. 8). Sur la partie supérieure du bloc sculpté, on distingue en effet un lit d'attente, nettement aplani, permettant l'accueil d'un élément supérieur sculpté identique, qui devait représenter les épaules et la tête de ce personnage féminin. On observe le même phénomène de lit d'attente/lit de pose sur le bloc n° 256, qui représente un membre (une jambe probable) en haut-relief (fig. 10).

Les dimensions des éléments sculptés figurant des membres et un torse renseignent également sur celles de la stèle ou du pilier. Le torse nu devait atteindre 30 à 40 cm de largeur, les tronçons de bras (fig. 9) et de jambes oscillent entre 5, 10 et 15 cm estimés. Ces mensurations sont celles d'un corps humain grandeur nature, soit une hauteur évaluée à 1,60 m à 2 m suivant que le corps est traité de manière en proportions naturelles ou élancée, à la silhouette étirée, comme c'est parfois le cas dans l'art romain.

Les indices d'éléments architecturaux identifiés représentent 11 % des pièces. Ce sont des corps de moulures tel que le quart de rond, la cimaise (doucine), le tore, le bandeau, et le réglet. Ces éléments constituent habituellement les

bordures, encadrements, corniches et embases de stèles, piliers ou ensembles sculptés, imitant les décors architecturaux des bâtiments classiques (fig. 17 à 20).

Quant à la mise en œuvre de la pierre sculptée, elle est caractérisée par l'usage d'outils de taille, de tracés préparatoires, et la présence ou l'absence de traces secondaires comme les restes de mortier, d'enduits peints sur un badigeon de chaux blanche (13 %), et même de rubéfaction (5 %)

(fig. 15-16).

Le marteau taillant seul ou associé à un autre ustensile est le plus employé pour le façonnage des blocs, contrairement aux ciseaux identifiés par des traces de gradine ou de ciseau bretté¹³, plus ou moins

marquée. Elles peuvent être complétées à des traces de râpe, de rifloir¹⁴, et de ponçage de surface, en finition sur les éléments de bas-reliefs sculptés. Plus rarement rencontré, l'emploi de la crête de coq¹⁵, et de l'onglet¹⁶, pour parfaire certains détails des drapés en haut-relief, est présent par exemple sur le bloc n° 219 (fig. 11 à 14). Les marques de pic ou de broche observées sont, pour la plupart, apparentées à des traces secondaires effectuées lors du débitage des pièces pour briser les blocs sculptés et dégarnir les faces en bas-reliefs. L'emploi du trépan, fréquent durant l'époque antique, pour creuser les reliefs profonds n'est pas attesté sur les blocs récoltés.

L'utilisation de ces outils de sculpture sur des éléments identifiés comme de simples blocs taillés, ou bien des éléments de moulures, de cadres et de socles, de drapés, ainsi que de personnages traités en bas-relief, permet de confirmer qu'ils appartenaient vraisemblablement à un monument du type « stèle monumentale », ou « pilier composite ». Il s'agit en effet de bas-reliefs sculptés représentant des corps de personnages drapés ou dénudés, répartis sur plusieurs blocs assemblés, avec la représentation d'une ou plusieurs scènes. À travers cet échantillon d'une centaine d'éléments variés, incomplets et non reconstituables parce que trop fragmentaires, il est difficile d'affirmer qu'ils proviennent d'un seul ou de plusieurs monuments. Néanmoins les éléments représentant des corps et des drapés donnent l'image d'une unité de style, donc

provenant probablement d'une seule et même réalisation.

Par ailleurs, cet échantillon de mobilier lapidaire renseigne sur la nature géologique des blocs sculptés découverts (calcaire blanc des côtes de Moselle) qui est exogène au site, ainsi que sur une occupation probable d'époque gallo-romaine *in situ* ou à proximité, du moins.

La détermination du type de bas-relief et d'aménagement sculpté antique découvert sur ce site a nécessité la recherche de comparaisons parmi les répertoires régionaux de blocs sculptés de l'aire trévire et médiomatricque, ainsi qu'en Gaule et en Germanie.

Les pièces découvertes peuvent être comparées, du point de vue de la technique de sculpture en bas-relief et du style, à quelques éléments répertoriés en Moselle, notamment à Metz « Îlot Saint-Jacques », en Suisse à Augst, au Luxembourg à Dalheim et en Belgique à Arlon.

Les éléments de pilier composite avec un assemblage de blocs cubiques à la façade traitée en bas-relief sont semblables à ceux illustrés par le lapidaire du *forum* du site de *Colonia Augusta Raurica* – Augst¹⁷, qui représentent un pilier composé de cinq ou six blocs superposés avec la représentation d'une *Victoria* ailée et drapée, les bras levés, tenant au-dessus de sa tête un disque à effigie, traitée en bas-relief. On retrouve la même organisation des blocs traités en bas-reliefs, superposés, avec une sculpture de personnage féminin représentant Vénus, associée à Mars et Vulcain découpée en trois ou quatre niveaux de blocs, sur le pilier de Saint-Landry¹⁸, conservé au musée de Cluny à Paris. Le pilier est formé par un bloc de base, certainement avec les pieds du personnage, puis un second avec les jambes et un drapé de robe, le troisième avec un bras le long du corps, une partie de la poitrine dénudée, un quatrième avec le haut des épaules, le buste et un bras levé dans une niche concave supérieure.

Pour le fragment n° 259 de bas-relief sculpté de facture soignée, caractérisé par une partie de torse féminin, bien proportionné, l'aisselle et la naissance du bras marquée par un pli suggérant la position du bras levé, pour ce que l'on peut observer, il est possible de proposer un parallèle avec l'un des bas-reliefs dit du « pilier à la danseuse » de l'église Saint-Martin d'Arlon, conservé au Musée luxem-

- 14 - Le rifloir est une râpe de forme pour le façonnage des formes complexes, pour atteindre et finir les recoins étroits et confinés, les surfaces difficiles d'accès aux autres outils.
- 15 - Le ciseau crête de coq permet d'aller refouiller les zones formant un angle ou une butée, arrondis et rentrants.
- 16 - Le ciseau onglet permet d'aller fouiller les zones formant les angles les plus aigus.
- 17 - Bossert-Radtke (Claudia), « Die figürlichen Rundskulpturen und Reliefs aus Augst und Kaiseraugst », *Forschungen in Augst*, 16, 1992, tableaux 24-25.
- 18 - Pilier de Saint-Landry n° inv. Cl. 612, Cl. 18606, Cl. 18608. Saragoza (Florence), « Les énigmes du pilier de Saint-Landry restauré, Paris, Musée de Cluny », *Archéologia*, n° 427, 2005, p. 28-39.



Fig. 21a-b : Dessins de monuments funéraires décorés de bas-relief antiques découverts à Arlon (Luxembourg belge), pouvant évoquer le personnage féminin dansant de Rodemack (DAO : F. Verdelet, Inrap).



bourgeois d'Arlon¹⁹ (fig. 21a et b). Ce bas-relief a été partiellement buché en surface lors du réemploi dans un des murs de cet édifice. Mais il conserve la représentation d'une femme dansant nue, juste cernée d'un voile volant de type *velificatio*, levant un bras d'un côté. Le bloc appartenait à un pilier qui représente également un couple drapé se tenant la main, dans le style des stèles funéraires monumentales ou architecturales à plusieurs niveaux de blocs assemblés, de type mausolée. Le Musée d'Arlon possède également un autre bas-relief, mais sur un bloc unique qui correspond à une stèle funéraire, figurant une danseuse avec un voile pendant sur une épaule, les deux bras levés agitant des crotales, sur un côté du bloc, deux époux drapés en façade, et sur l'autre côté un satyre vendangeant²⁰.

Conservé au Musée de La Cour d'Or de Metz-Métropole, un fragment de mausolée funéraire (partie supérieure) découvert en 1822 dans le quartier de la Citadelle représentant une danseuse²¹,

19 - Colling (David) et Muller (Jean-Claude), « Le "pilier à la danseuse" autrefois emmuré dans la deuxième église Saint-Martin, Addenda au Catalogue de l'exposition *Églises Saint-Martin d'Arlon*, Réflexions autour du réemploi de pierres antiques dans des édifices du culte chrétien », *Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, 2008, p. 15-22, III. 6-9.

20 - Mertens (Josef), « Le rempart romain d'Arlon », dans Lejeune (Louis), « Le Musée Luxembourgeois d'Arlon », Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1990, p. 16-22 ; Lefèbvre (Louis), « Les sculptures gallo-romaines du Musée d'Arlon », *Bulletin de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, n° 1-2, 1975, p. 51-53, n° 25.

21 - Espérandieu (Émile), *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, t. VI, p. 396-397, n° 4307 ; Collot (Gérard), *La civilisation gallo-romaine dans la cité des Médiomatriques* (2^e partie, « Les rites funéraires et la sépulture, la sculpture monumentale et son adaptation à l'architecture, l'art de bâtir »), Metz, Musées de Metz, 1976, p. 27-35.

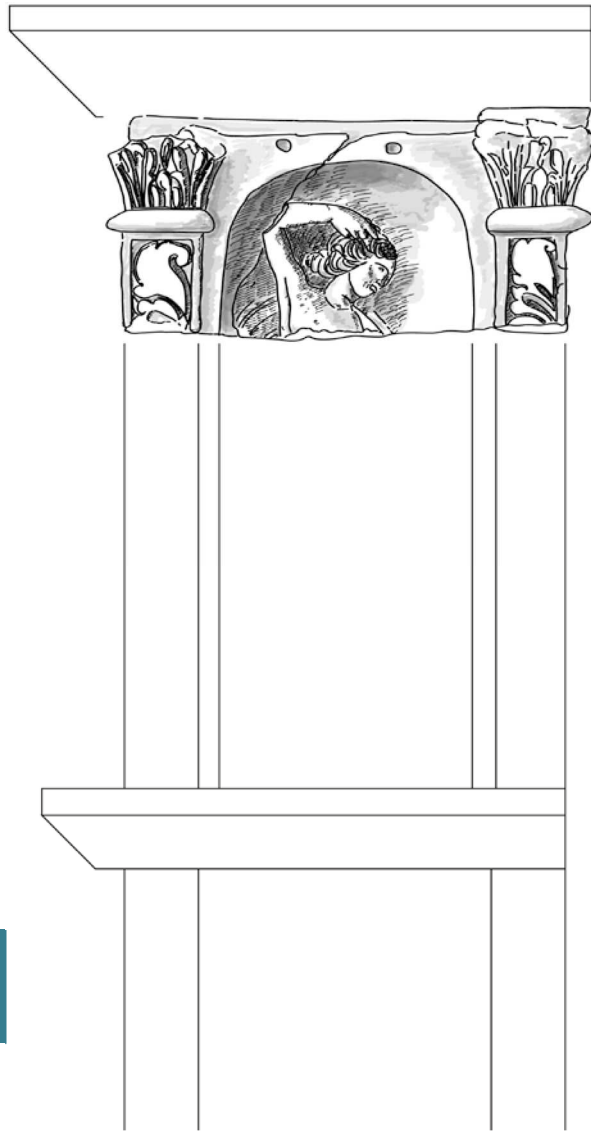


Fig. 22a-b : Dessins du pilier funéraire décoré de bas-relief antiques découvert à Metz, pouvant évoquer le personnage féminin dansant de Rodemack (DAO : F. Verdelet, Inrap).

rappelle la position du corps, du bras levé ainsi que le buste dénudé (fig. 22a et b). Concernant les fragments de drapés ciselés, ils ne semblent pas appartenir au personnage féminin dansant, mais plutôt à d'autres personnes portant des manteaux épais et des vêtements plissés ; la comparaison peut ainsi être établie, par exemple, avec des personnages en bas-relief de nombreuses stèles « familiales » où les époux ou les enfants sont figurés (musées d'Arlon et de Metz)²².

Enfin, les éléments architecturaux et de moulures peuvent trouver de nombreuses similitudes dans certaines pièces ayant fait l'objet d'études dans la publication sur la sculpture d'époque romaine dans le nord et l'est des Gaules et dans les régions avoisinantes, ainsi que dans les collections de bas-reliefs antiques conservées aux musées archéologiques de Metz, d'Arlon, et dans ceux de Dalheim et Augst. Les datations les plus courantes pour ce style de bas-reliefs et de monuments sont la deuxième moitié du ii^e siècle et la première moitié du iii^e siècle, les monuments funéraires ayant été réemployés dans les fortifications des villes du Bas-Empire.

On ne peut affirmer avec certitude que le personnage féminin dénudé de Rodemack soit la représentation d'une Vénus ou d'une danseuse. S'agit-il d'une représentation sur une face unique frontale, ou bien est-ce que ce personnage féminin était accompagné d'autres divinités ou figures complémentaires, comme pour les exemples de Saint-Landry ou d'Arlon ? D'après l'étude de ces blocs fragmentaires, il s'agirait plus vraisemblablement d'un pilier ou d'un mausolée de type funéraire, couverts de personnages sur les côtés qui accompagnent le ou les défunts représentés en façade. Ce type de monument comporte également une garniture d'éléments architecturaux classiques reproduisant les grands mausolées des nécropoles périurbaines. Aucune mention d'une nécropole antique n'a été relevée dans la bibliographie concernant Rodemack et les environs immédiats. Si on a à faire ici à un monument funéraire, il a été isolé de son contexte d'origine, dans ce cas, et transporté depuis un site proche pour servir de matériau en remploi de maçonnerie. Ce fut le cas pour de nombreux monuments funéraires ou stèles antiques dès l'Antiquité tardive.

Néanmoins, ces éléments de lapidaires viennent corroborer l'hypothèse d'une occupation d'époque gallo-romaine tardive du site. Ils complètent le *corpus* du mobilier antique, au même titre que les tuiles romaines, monnaies, céramiques et autres objets, qui ont été découverts *in situ* en divers points.

L'hypothèse de l'occupation d'un *castellum* ou d'un fortin du Bas-Empire installé sur l'escarpement rocheux situé en pointe au-dessus de la haute vallée du Faulbach et non loin de la voie romaine, est probable. Les monnaies découvertes sur le site sont représentatives d'une présence de la fin du iii^e siècle au dernier quart du iv^e siècle, où les populations et les troupes ont cherché à occuper des sites de hauteurs plus facilement défendables et en position dominante pour la surveillance des campagnes, dans le contexte des incursions germaniques. Ce phénomène est connu au Luxembourg, dans les Ardennes belges²³, et dans le massif de l'Eifel en Allemagne, dans des régions proches de Rodemack.

La topographie ayant été fortement modifiée au cours de l'histoire de ce site, on ne peut que constater la présence d'indices mobiliers témoins d'une occupation antique, malgré l'absence de vestiges antiques de constructions sur les secteurs fouillés. Ceux-ci restent peut-être à découvrir dans des zones préservées, éventuellement sous les fondations médiévales et modernes, non encore explorées.

23 - Exemple du Mont Vireux dans les Ardennes mosanes, d'Eprave ou de Montaigne à Falaën. Brulet (Raymond), « Fortifications de hauteur et habitat perché de l'Antiquité tardive au début du Haut Moyen-âge, entre Fagne et Eifel », dans Steuer (Heiko) et Bierbrauer (Volker), *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*, Berlin – New York, W. de Gruyter, 2008, p. 13-70.